



**HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG
DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

**CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE**

Epreuve orale du XX/XX/2026

Nombre minimum de points pour être déclaré(e) admissible : XX / 20

Rappel des résultats d'admissibilité		Epreuve écrite	Coeff 1
NOM	Prénom	20 points	TOTAL / 20
			0,00
			0,00
			0,00

Grille de notation épreuve orale d'admission		Clarté de l'expression présentation et aisance à l'oral	Motivations	Parcours professionnel et compétences acquises par l'expérience	Connaissance et compréhension du fonctionnement interne des HUS	TOTAL / 20	Coeff 2 TOTAL / 40
NOM	Prénom	Sur 5 points	Sur 5 points	Sur 5 points	Sur 5 points		
						0,00	0,00
						0,00	0,00
						0,00	0,00

Note finale		Admissibilité	Admission	TOTAL / 60
NOM	Prénom	20 points	40 points	
		0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00

Les candidats ayant obtenu pour l'ensemble des épreuves un total de points fixé par le jury et qui ne pourra être inférieur à 30 pourront être déclarés admis

Ne peuvent être déclarés admis les candidats ayant obtenu une note inférieure à 5 à l'une des épreuves d'admission

Si plusieurs candidats ont obtenu le même nombre de points, la priorité est accordée à celui qui a obtenu la note la plus élevée à l'épreuve d'admission